

# Convocation Assemblée Générale Ordinaire de la Maison Commune de la décroissance.

Samedi 24 et dimanche 25 février 2018.

MFR de Saligny sur Roudon (Allier)

## Ordre du jour :

### SAMEDI

**9h30 – 9h45 : Introduction**

**9h45 – 11h30 : Validation du règlement intérieur (R.I) de l'association sur proposition (ci-jointe) de la coopérative.**

**11h45 – 13h : Stratégie de visibilité :** basée notamment sur une convergence avec des associations ciblées et la coordination d'interventions orales et écrites pour des publics déterminés. A faire valider par l'AG.

**14h – 17h30 : Discussion lente sur la liberté :** jusqu'où peut-on interdire ? L'exemple du transport aérien.

**Avant et après le repas : Présentation et échange sur les outils accessibles aux adhérents. Préparez vos propositions...**

- espace adhérents sur le site internet.
- aide au montage de groupes territoriaux et thématiques.
- mise en réseau des décroissants.
- maison en pierre et charpente : affaire à suivre.

### DIMANCHE

**9h30 – 11h : Confier d'autres missions à la coopérative et à la mutuelle : désigner des membres supplémentaires.**

Gestion du site internet/communication externe/porte-parolat.

**11h30 – 12h30 : (f)Estives 2018 :**

- thème : la technique est une question politique
- lieu : à définir
- dates : 19 au 22 juillet 2018
- étoffer le groupe (f)Estives

## Modalités pratiques :

L'Assemblée Générale se déroulera à la MFR de Saligny sur Roudon.

Participation financière : **30€ (couchage et repas)** pour le week-end (arrivée dès le vendredi soir souhaitable). 20€ si vous avez des difficultés financières.

Délibérations : il s'agit d'une assemblée générale ouverte aux personnes désireuses de nous rejoindre. Pour un souci d'efficacité de l'association, s'il y a nécessité de passer par un vote lors de nos échanges, seuls les membres à jour de cotisation auront le droit de vote. De même, les échanges pourront être circonscrits à ces mêmes personnes si le besoin s'en fait sentir. L'adhésion sur place sera possible en amont de nos échanges. Néanmoins il est préférable de soulager le travail du trésorier sur place en envoyant au préalable son adhésion.

Appel à candidatures : enfin, la désignation de nouveaux membres intégrant la coopérative et la mutuelle se fera bien entendu parmi les membres de l'association à jour de cotisation. A cet effet nous appelons les potentiels volontaires à se faire connaître auprès de la Maison commune de la décroissance ([contact@ladecroissance.xyz](mailto:contact@ladecroissance.xyz)) en précisant la mission qu'ils souhaiteraient remplir, et donc que l'AG leur confierait conformément aux statuts.